

Réunion en présentielle à la Maison des Sports de PLOUFRAGAN – 18 Rue Pierre de Coubertin 22440 PLOUFRAGAN.

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Aurélie GEBEL

Membres : Pauline BELLAT – Jean-Marc BRISSET – Michel BROUXEL – Alexandra DALAGE-LE NY – Dominique TRUBERT – Joël VOYE

Dossier 18A44 :

Retrait : Joël VOYE

Match : +16 D1M

Concerné : Joueur

Club : Club A

Sanction : Relaxe

Dossier 18A50 :

Retrait : Joël VOYE

Match : +16 D1M

Concerné : Club

Club : Club A

Sanction : Relaxe

Dossier 18A52 :

Retrait : Joël VOYE

Match : +16 D1M

Concerné : Officiel responsable

Club : Club A

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes – Attitude incorrecte.

Sanction : 2 dates de suspension dont 1 avec sursis, 12 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 90€

Dossier 18A54 :

Match : +16 D1M

Concerné : Joueur

Club : Club B

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes – Contestations répétées avec circonstances aggravantes.

Sanction : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis, 6 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 150€

Dossier 18A55 :

Retrait : Joël VOYE - Alexandra DALAGE-LE NY - Michel BROUXEL - Pauline BELLAT

Match : +16M HONNEUR REGION

Concerné : Joueur

Club : Club B

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes – Attitude physique menaçante.

Sanction : 4 dates de suspension dont 2 avec sursis, 6 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 180€

Dossier 18A64 :

Retrait : Joël VOYE

Match : +16 D1M

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes – Atteinte à la considération.

Sanction : 2 dates de suspension avec sursis, 6 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 60€

Fin de la séance : 12h00

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline

